

Dénomination du médicament

MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade
Mupirocine

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade ?
3. Comment utiliser MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

MUPIDERM contient un antibiotique : la mupirocine. Elle permet de combattre les infections dues aux bactéries.

Ce médicament est utilisé pour traiter des infections de la peau dues à certaines bactéries (les staphylocoques et les streptocoques) et sur lesquelles la substance active (la mupirocine) a un effet.

Ce médicament est destiné à l'adulte et à l'enfant.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade ?

N'utilisez jamais MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade :

- Si vous êtes allergique à la mupirocine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- Pour traiter une infection des seins si vous allaitez.

Avertissements et précautions

- Avant d'utiliser ce médicament, vous devez prévenir votre médecin si vous avez une maladie des reins (insuffisance rénale).
- N'appliquez pas cette pommade :
 - sur les yeux,
 - à l'intérieur du nez,
 - sur une grande surface ou de manière prolongée sans l'avis de votre médecin.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade

Vous devez éviter d'utiliser en même temps ou successivement d'autres pommades.

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité

Grossesse

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

Ce médicament peut être utilisé au cours de l'allaitement.

N'utilisez jamais MUPIDERM pour traiter une infection des seins si vous allaitez.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Fertilité

Sans objet.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade contient du polyéthylène glycol 400 et du polyéthylène glycol 3 350.

3. COMMENT UTILISER MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de 2 à 3 applications par jour d'une petite quantité de pommade.

- Ce médicament est réservé à l'usage local, il s'applique sur la peau.
- Après application de la pommade, vous pouvez recouvrir la zone traitée avec une gaze stérile ou avec un pansement imperméable à l'eau et à l'air (pansement occlusif).
- La pommade est sans odeur, s'enlève à l'eau et ne tache pas les habits.

La durée du traitement est en règle générale de 5 à 10 jours.

Pour être efficace, cet antibiotique doit être utilisé régulièrement aux doses prescrites, et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura conseillé.

La disparition de tout symptôme ne signifie pas que vous êtes complètement guéri.

Si vous avez utilisé plus de MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade que vous n'auriez dû
Sans objet.

Si vous oubliez d'utiliser MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade
Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade
Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre infirmier/ère.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables suivant peuvent survenir :

- Une allergie. Vous pourrez reconnaître une allergie par l'apparition de boutons, d'urticaire (éruptions de la peau ressemblant à une piqûre d'ortie), d'un brusque gonflement du visage et du cou pouvant entraîner des difficultés à respirer. Si l'un de ces effets apparaît, vous devez immédiatement arrêter le traitement et contacter votre médecin.
- Des picotements et des brûlures à l'endroit où vous avez appliqué MUPIDERM.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère>. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le tube, la boîte. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade

- La substance active est :

Mupirocine 2 g

- Les autres composants sont :

Polyéthylène glycol 400, polyéthylène glycol 3 350.

Qu'est-ce que MUPIDERM 2 POUR CENT, pommade et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de pommade. Chaque tube contient 15 g de pommade.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

ALMIRALL SAS

3-5 BOULEVARD GALLIENI
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

ALMIRALL SAS

3-5 BOULEVARD GALLIENI
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Fabricant

SMITHKLINE BEECHAM PHARMACEUTICALS

MANOR ROYAL
CRAWLEY
WEST SUSSEX
RH 10 9QG
ROYAUME-UNI

Ou

ALMIRALL HERMAL GMBH

SCHOLTZSTRASSE 1, 3, 6
21465 REINBEK
ALLEMAGNE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

Que savoir sur les antibiotiques ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- La dose à utiliser,
- Les moments de prise,
- Et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

- N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.

- Respectez strictement votre ordonnance.
- Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.
- Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.
- Une fois votre traitement terminé, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.